

GUIDE DES TARIFS
LIGNES D'AZUR

EDITION OCTOBRE 2026

LIGNES D'AZUR MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

01 CHOISISSEZ VOTRE SUPPORT DE TRANSPORT

3 façons de charger et valider vos titres.



Sur téléphone

Téléchargez l'application **Lignes d'Azur Tickets.**

- Achetez votre titre occasionnel ou votre abonnement.
- Rechargez vos titres directement sur votre téléphone.



Carte sans contact anonyme

- Pour les déplacements occasionnels.
- Rechargeable et transmissible.
- Achat aux distributeurs, points de vente et agences.

Coût de la carte :
2 € remboursable en agences commerciales, mobiles et en points de vente.

En cas de perte, vol ou détérioration, aucun remboursement des titres chargés.



Ma Carte personnelle
(nominative avec photo)

- Obligatoire pour tous les abonnements mensuels et annuels.
- Permet aussi de charger tous les titres occasionnels.

Coût de la carte :
2 € non remboursable.

En cas de perte, vol ou détérioration, duplicata contenant les voyages ou l'abonnement restants pourra être émis en agence mais aussi à distance sur lignesdazur.com : 15 €.

Je monte, je valide, c'est obligatoire.

02

LE DOSSIER UNIQUE
VOS PIÈCES À FOURNIR

Pour créer Ma Carte personnelle (nominative) et souscrire un abonnement, vous devez fournir un dossier selon votre profil.



Documents obligatoires pour tous :

- Pièce d'identité en cours de validité
 (original, ni périmé, ni photocopié).
- RIB
 (en cas de prélèvements).
- Photo d'identité
 Récente, nette et aux normes ANTS (pas de selfie).
- Ma Carte Lignes d'Azur actuelle.
 (uniquement si vous en possédez déjà une).

- Selon votre situation :
 Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 (facture officielle, pas de quittance manuscrite).

À savoir

Tout document illisible, expiré ou non conforme entraînera le rejet immédiat du dossier.
Prévoir des frais de gestion de dossier pour chaque formule.

03 VOYAGES OCCASIONNELS

TITRES UNITAIRES

Des titres à l'unité ou plusieurs journées.



Solo 1 voyage **1,70 €**
1 voyage avec correspondances. Aller-retour interdit.

Solo Secours **2,00 €**
Vendu à bord des bus. Aller-retour interdit.

1 aller-retour **3,40 €**
Aller retour avec correspondances.

1 aller-retour aéroport **10,00 €**
Aller retour avec correspondances.

Ticket Azur **2,50 €**
1 voyage Métropole ↔ lignes interurbaines (max. 2h30). Ne permet pas d'accéder aux Parcazur.

Parcazur loisirs **6,00 €**
Stationner du lundi au vendredi de 19h à la fin de service et le samedi, dimanche et jours fériés de 14h à la fin de service. aux P+R Vauban, Charles Ehrmann et Henri Sappia sans circulation sur le réseau Lignes d'Azur.

Correspondances possibles dans les 74 minutes qui suivent la 1ère validation, sauf lignes à tarification spécifique.

04

PASS & MULTI VOYAGES

Voyages en illimités selon vos besoins.



Les Pass

Pass 1 jour	**7,00 €**
Voyages illimités durant 24h à compter de la 1ère validation.	
Pass 2 jours	**13,00 €**
Voyages illimités durant 48h à compter de la 1ère validation.	
Pass 7 jours	**20,00 €**
Pass 14 jours	**36,00 €**
Pass 30 jours	**60,00 €**

Multi voyages

Tarifs dégressifs selon le nombre de voyages achetés :

1 à 12 voyages :	**1,70 €**
13 à 25 voyages :	**1,50 €**
26 à 50 voyages :	**1,30 €**
À partir de 51 voyages :	**1,00 €**

Accès aux Parcazur inclus.

Validité des Pass : le décompte commence dès la première validation.

05 ABONNEMENTS JEUNES
11 À 25 ANS

Une mobilité accessible pour tous les jeunes.



Annuel	**180 €**
Mensuel	**22,50 €**
Illimité	**16 €/**mois

- *Gratuit pour les moins de 4 ans.*
- *Gratuit sous conditions 5 à 10 ans.*

Annuel internat	**50 €**

- *Documents complémentaires : certificat de scolarité pour les + de 16 ans.*

Extension scolabus	**90 €**

- *Paiement possible en plusieurs fois sans frais.*
- *Documents complémentaires : carte Scolabus en cours de validité.*

Tarifs hors frais de dossier et d'achat du support en cas de création.

06 ABONNEMENTS TOUT PUBLIC
26 À 64 ANS

Des abonnements adaptés à votre rythme de déplacement.



Annuel	**360 €**
Mensuel	**45 €**
Illimité	**30 €/**mois

Étudiants ou apprentis 26 ans et + **Annuel**	**180 €**

✔ *Paiement possible en plusieurs fois sans frais.*

Étudiants ou apprentis 26 ans et + **Mensuel**	**22,50 €/** mois

Remboursement employeur
Prise en charge possible à hauteur de 50% minimum (selon règlementation).

Tarifs hors frais de dossier et d'achat du support en cas de création.
Étudiants ou apprentis 26 ans et +
Carte étudiant, certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage (original en cours de validité).

07

GRATUITÉ POUR LES MÉTROPOLITAINS 65 ANS ET +

À compter du 1er septembre 2026, les transports LIGNES D'AZUR sont GRATUITS pour les + de 65 ans



COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ABONNEMENT GRATUIT ?

Conditions :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 (facture officielle, pas de quittance manuscrite).
- Pièce d'identité en cours de validité
 (original, ni périmé, ni photocopié).

Frais d'accés :

- Support nomminatif : **2 €**
 (si vous possédez déjà Ma Carte, rapportez-la).
- Frais de dossier : **15 €**

INFORMATIONS IMPORTANTES

J'AI UN ABONNEMENT ILLIMITÉ :
je respecte les conditions générales de vente (engagement obligatoire de 12 mois), ensuite je peux demander la résiliation et mon abonnement gratuit.

J'ai des titres unitaires, un abonnement mensuel ou un abonnement annuel : **AUCUN REMBOURSEMENT**

08 TARIFS SOLIDAIRES

Des réductions ou la gratuité selon votre situation.



Tarifs hors frais de dossier et d'achat du support en cas de création.

Profil social :

Annuel	**180 €**

✔ *Paiement possible en plusieurs fois sans frais.*

Mensuel	**22,50 €**

Pièces complémentaires selon profil :

✔ Bénéficaires CSS
Attestation Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ou carte d'AME délivrée par la CPAM.

✔ Demandeurs d'emploi
Avis de situation délivré par France Travail datant de moins de 3 mois (original).

✔ Personnes en situation de cécité
Attestation de domicile Métropole Nice Côte d'Azur (moins de 3 mois)et certificat médical attestant d'une cécité de 100% avec besoin d'une tierce personne (ou carte « Canne blanche »).

✔ Mutilés de guerre
Carte de mutilé de guerre avec 75% d'invalidité minimum. Pour un renouvellement, fournir la Carte Lignes d'Azur + la carte accompagnant PMR. Une attestation de domicile est également requise.

✔ Invalides civils
Avis d'impôt sur le revenu déclaré sur la Métropole Nice Côte d'Azur et carte d'invalidité portant la mention «invalide».

✔ Anciens combattants
Attestation de domicile Métropole Nice Côte d'Azur (moins de 3 mois) et carte d'ancien combattant (uniquement pour la création).

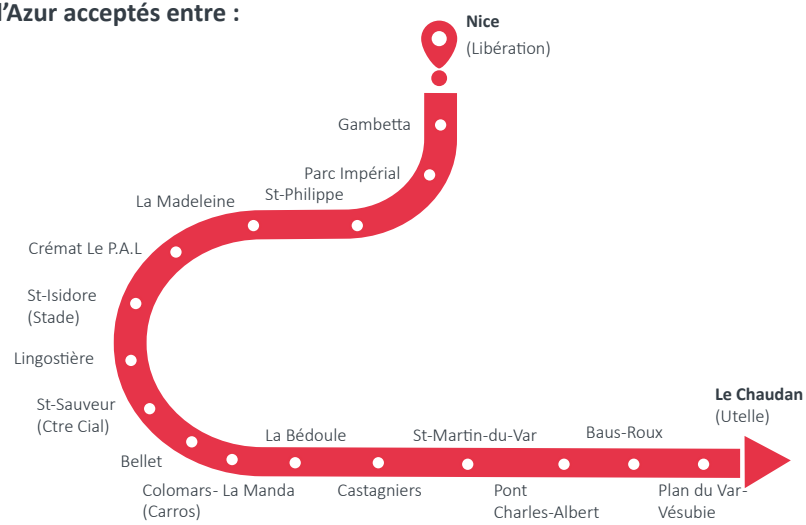
09 INTERMODALITÉ

CHEMINS DE FER DE PROVENCE

Une mobilité connectée.



Titres Lignes d'Azur acceptés entre :



Correspondance
avec l'ensemble du réseau Lignes d'Azur.

10 ACHETEZ, VALIDEZ, VOYAGEZ EN RÈGLE

où acheter ?

- Application mobile
- Boutiques en ligne
- Distributeurs automatiques
- Agences commerciales
- Points de ventes
- Agences mobiles



Contrôles

La validation est obligatoire pour tous, à chaque montée, y compris si vous êtes abonnés.







Amendes

Titre abonné non validé	**10 €**
Titre non validé ou validé à la vue des contrôleurs	**40 €**
Voyage en situation irrégulière : *absence de titre de transport valide, utilisation d'un titre illisible, détérioré, déjà utilisé, non conforme à la prestation, réservé à un tiers ou obtenu gratuitement de manière frauduleuse.*	**60 €**

Où payer son amende ?

Pour payer votre amende Lignes d'Azur, rendez-vous sur le site lignesdazur.com, sur les distributeurs des lignes de tram 1, 2 et 3, ou directement au bureau des Infractions à la station Jean Médecin (ligne 2) de 10h à 17h (04 93 55 11 32).

11 PARCAZUR

Stationnez et continuez en transport !



Accés avec :

- 1 aller-retour
- Multi voyages
- Abonnements
- Pass
- Parcazur Loisirs

Accés avec :

- Abonnements
- Forfait annuel Vélos

Le titre solo 1 voyage et le titre Azur ne permettent pas la sortie du véhicule dans les Parcazur.
Le stationnement est limité à la journée en cours (titre validé le jour même).
L'aller-retour en transport est obligatoire pour valider la sortie.

LIGNES D'AZUR VOUS RENSEIGNE

Une question ? Besoin d'informations sur votre réseau ?



Pour plus de renseignements le centre de relation clientèle reste disponible :

Du lundi au samedi de 6h à 20h30.
Le dimanche de 7h à 20h.

08 1006 1006 Service 0,06 €/min + prix appel

lignesdazur.com

LIGNES D'AZUR | MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Plus d'informations sur lignesdazur.com